

DU « ROLE DE L'ESPACE » AUX THEORIES DE « L'ACTEUR », ALLER ET RETOUR

(Introduire la dimension spatiale dans l'étude des mouvements sociaux)

(Texte provisoire)

Fabrice Ripoll
Doctorant - ATER
UMR CNRS 6590 ESO
Université de Caen

« [...] les phénomènes d'action collective ont donc d'abord retenu l'attention des historiens et des psychologues, puis des économistes et enfin des sociologues, bien avant que la science politique ne s'en préoccupe. »
*La France rebelle*¹

À la lecture de cette citation (très récente), comme à celle des manuels et autres ouvrages généraux existant sur l'action collective, de nombreuses questions brûlent les lèvres : Où sont les géographes ? Pourquoi sont-ils absents de cette liste ? La géographie politique n'existe-t-elle pas depuis longtemps ? La géographie n'est-elle pas une science sociale ? Est-ce parce qu'elle est ignorée² ou parce qu'elle n'a pas traité cette question ? Et dans ce dernier cas, est-ce parce que l'action collective n'est pas un objet intéressant ? Est-ce parce que les disciplines citées ont tout écrit sur le sujet, y compris sur sa dimension géographique ou spatiale ? Ou au contraire parce qu'il n'est pas susceptible d'être traité d'un point de vue géographique ?

« MAIS OÙ EST L'ESPACE DANS TOUT CELA ? »

Au point de départ de ce texte, un paradoxe : la géographie est (presque) unanimement définie comme une science sociale ; et pourtant, elle semble encore plus qu'hésitante à explorer de nombreux faits sociaux. Parmi eux, « l'action collective » ou les « mouvements sociaux », le militantisme partisan, syndical ou associatif sont

¹ Crettiez, Sommier, 2002, p. 15.

² On sait que la géographie est régulièrement « oubliée » quand les non géographes parlent des sciences sociales ou en dressent une liste. Parfois, mais ce n'est même pas le cas ici, il ne reste que l'espoir d'être renvoyé dans les points de suspension...

particulièrement délaissés ; et pourtant, cela fait quelques années maintenant que, s'il on en croit Jacques Lévy, « la géographie n'a plus peur du politique »³. Paradoxe redoublé à l'heure où la catégorie d'« acteur » y devient aussi incontournable qu'ailleurs (à qui veut être audible et éviter de se retrouver du côté des archéo-structuralistes ou autres paléo-marxistes...). Ainsi, à l'annonce d'un sujet de thèse sur les mouvements dits « de chômeurs » et « altermondialistes », la réaction la plus courante est la surprise et l'interrogation :

« ... Mais où est l'espace dans tout cela ? ... Pourquoi ne pas avoir choisi des mouvements sociaux ou conflits ayant l'espace comme enjeu ? ... Pourquoi ne pas aborder les conséquences spatiales de ces conflits ? ... En quoi est-ce de la géographie ? ... »

Il est sans doute important de répondre à ces interrogations, mais il l'est tout autant de comprendre leurs raisons d'être.

Les restrictions et réticences des géographes

En fait, c'est un constat partagé par tous ceux qui se sont penchés sur l'histoire de la discipline, les géographes ont longtemps évité la question des pratiques politiques et des conflits sociaux. « À la découverte de la terre, la discipline a toujours été plus attentive à la description des paysages, au dénombrement statistique, à l'histoire des hommes, à l'adaptation de ceux-ci à la nature, dans une tradition historique et naturaliste, qu'à l'étude des rapports sociaux, surtout conflictuels. »⁴ Aujourd'hui encore, malgré l'existence de ces courants de recherche (par ailleurs concurrents) que sont la « géographie politique » et la « géopolitique », ils ne sont pas nombreux à se risquer sur un tel chemin. Et quand ils le font, ils se restreignent le plus souvent à certaines pratiques (les pratiques dites « conventionnelles » : le vote aux différents types d'élections) et certains types de conflits (conflits fonciers, pour l'environnement, le cadre de vie, le patrimoine, l'identité régionale ou nationale, les ressources ou frontières, etc.).

Plus précisément, *les géographes ont tendance à n'étudier que les conflits ayant « l'espace » pour enjeu – ou plutôt ce qu'ils considèrent comme tel.* C'est cet enjeu commun qui justifie leur rapprochement ainsi que leur dénomination commune de « conflits pour l'espace » ou « conflits territoriaux » (peut-être plus en vogue aujourd'hui). Cette catégorisation a certes l'avantage de délimiter et désigner un champ de recherches à explorer, de favoriser par là même le rapprochement de ses spécialistes (encore isolés) et surtout de donner aux géographes la légitimité qu'ils n'ont pas toujours aux côtés des représentants des autres sciences sociales⁵. Mais elle a aussi l'inconvénient de risquer l'exclusion *a priori* d'autres conflits et d'autres dimensions spatiales tout aussi intéressantes. Il est hors de question de nier l'importance de cette entrée par l'espace-enjeu. Tout au contraire. C'est pour en questionner certaines dimensions et fondements que j'ai initié un séminaire sur « l'appropriation de l'espace » en juin 2000, qui se poursuit encore aujourd'hui⁶. Alors que ce n'était pas prévu à l'origine, cette question de l'appropriation de

³ Lévy, 1988, p. 18.

⁴ Frémont, 1986, pp. 88-89.

⁵ Dans sa quête de légitimité, cette focalisation sur les « conflits territoriaux » peut s'appuyer sur la diffusion importante de la notion de territoire en sciences sociales et sa position hégémonique en cours d'acquisition dans le champ de la géographie (et qui ne manquera pas d'en être ainsi renforcée). Cf. Ripoll, Veschambre, 2002.

⁶ Pour l'heure, une dizaine de journées ont déjà eu lieu. En 2002, le petit groupe qui a fini par se former a reçu un financement de l'UMR ESO qui l'a chargé d'organiser un séminaire lors de son Assemblée générale d'avril 2003. Par ailleurs, un colloque international co-organisé par le CRESO s'est tenu sur ce thème à Annaba (Algérie) en avril dernier. La première rencontre a donné lieu à un compte-rendu non publié (Ripoll,

l'espace fait maintenant l'objet de développements au sein de la thèse elle-même et sera abordée plus loin dans ce texte. Il ne s'agit donc pas de « se poser en s'opposant ».

Mais on peut malgré tout retourner la question : *pourquoi se restreindre, parmi les enjeux sociaux, à ceux qui sont reconnus comme « spatiaux » ou « territoriaux » (« géographiques » ou « géopolitiques ») ?* Parce qu'il s'agit précisément et incontestablement de « l'espace », et qu'inversement, la géographie est « souvent rebelle à l'introduction de notions qui ne sont pas l'objet d'une traduction spatiale immédiate »⁷ ? Sans doute. Quand les géographes se permettent de concurrencer les autres spécialistes, c'est souvent au nom du fait que les questions étudiées participent à « l'organisation de l'espace » ou à la « production des territoires »⁸. Mais c'est la reconnaissance de cette tendance qui invite à y résister. Et cela pour deux raisons convergentes, qui sont aussi deux principes scientifiques auxquels est soumis tout chercheur : celui d'être « réflexif », c'est-à-dire de réfléchir sur ses propres pratiques ; et celui de « produire des connaissances », d'apporter quelque chose de nouveau. Dans les deux cas, cela demande d'interroger les démarches qui prévalent et de mettre en lumière leurs ombres portées. Deux grandes restrictions ou réticences apparaissent alors, qui ne semblent pas justifiées et appellent deux critiques :

1) *L'espace et les enjeux généralement considérés comme « spatiaux » ou « territoriaux » ne sont finalement qu'un type d'enjeux parmi d'autres*, parmi beaucoup d'autres possibles. Il faut donc les remettre à leur juste place : particulière (ce qui ne veut pas dire secondaire). On peut même faire une hypothèse qui non seulement invite mais commande de ne pas s'enfermer dans ce type d'enjeux (comme dans l'entrée enjeu elle-même) : c'est que par leur nature même, ces enjeux ont sans doute une dimension spatiale très particulière, c'est-à-dire qu'ils représentent un ensemble de conditions et modalités de l'action collective que l'on ne retrouverait pas nécessairement pour les autres enjeux. Étudier des conflits qui ne sont pas « pour l'espace » devrait permettre de mener des comparaisons quant à leurs dimensions spatiales respectives, aux conséquences qu'elles ont en terme de déroulement, de contraintes, etc.

2) *La question des enjeux n'est elle-même qu'une entrée parmi beaucoup d'autres sur l'action collective*. Il semble en effet se dégager une autre tendance à laquelle il faut tout autant résister : celle à ne pas vraiment prendre l'action collective en tant que telle comme objet de recherche, ou à la traiter de façon très indirecte. On étudie les enjeux, les revendications déclarées et objectifs supposés des protagonistes, leurs discours et intérêts, etc. mais on n'entre pas dans la fabrique des mobilisations collectives. Ainsi, le choix qui a été fait pour cette thèse est de *renverser la tendance et l'ordre des priorités* : travailler directement non seulement sur le social mais sur l'action collective en tant que telle, quitte à ce que « l'espace » et son organisation ne soient traités qu'indirectement.

La géographie contradictoire ?

Bien entendu, une formation caennaise, dans une université où le « renversement de l'ordre des facteurs » prôné par Renée Rochefort a été repris par les défenseurs de la

2000), plusieurs textes présentés ont été publiés de façon isolée (Nigaud, Ripoll, 2004 ; Ripoll, Veschambre, 2002, 2004a, 2004b ; Veschambre, 2000, 2002), les actes du séminaire ESO ont fait l'objet d'une publication dans ses *Travaux et documents* (ESO, 2004). D'autres publications sont prévues, dont un numéro de la revue *Noroi* (2005). [Par ailleurs, plusieurs thèses soutenues depuis lors par des participant-es au séminaire ont donné une place importante à la question de l'appropriation (Tabet, 2002 ; Valognes, 2002).]

⁷ Raffestin, 1980, p. 1.

⁸ [Note sur « événement spatial », *L'Espace géographique*, 2000]

géographie sociale, n'est pas pour rien dans ces déplacements non seulement de centre d'intérêt mais aussi de problématique. Certains diront que ce n'est plus d'actualité depuis que la géographie est définie comme science sociale. Mais la tendance, encore forte, à se focaliser sur un « espace » compris, au pire comme la surface terrestre, au mieux comme les rapports entretenus avec elle (« rapports spatiaux », « rapports à l'espace »), plaident en faveur d'une certaine vigilance critique et poussent à rappeler l'importance de travailler sur le monde social, les rapports sociaux, *en tant que tel*. Si la géographie est vraiment une science sociale, une science des êtres-humains-en-société et non de la surface terrestre (même aménagée), elle doit pouvoir traiter de tout objet social sans avoir aucune inquiétude à ce sujet. Autrement dit, les géographes qui à la fois définissent leur discipline comme une science sociale et qui s'inquiètent face à un tel objet de recherche, où l'espace n'apparaît pas immédiatement, sont purement et simplement contradictoires.

Il serait plus qu'intéressant de comprendre cette situation. Il faudrait un travail de recherche spécifique, historique et épistémologique, pour expliquer de façon précise et étayée ces restrictions, ces inquiétudes et la contradiction qu'elles révèlent. Néanmoins, un premier survol de l'histoire de la géographie française et de ses rapports avec les autres disciplines permet de dégager une hypothèse à explorer : *cette contradiction ne provient-elle pas d'une situation contradictoire de la discipline elle-même, sur les plans à la fois épistémologique et social (institutionnel) ?* Plus précisément, tout se passe comme si les géographes qui veulent inscrire leur discipline dans le champ des sciences sociales, devaient faire face à une *double contrainte* (« *double bind* »), c'est-à-dire à deux *injonctions inséparables mais contradictoires* : comment revendiquer ce statut de science sociale sans prendre la société comme objet ? Mais comment exister de façon autonome sans conférer à l'espace une autonomie ne serait-ce que relative ?

Ce problème semble structurel et n'est d'ailleurs pas récent. Au début du siècle dernier, Paul Vidal de la Blache était déjà confronté à un dilemme analogue : face à la concurrence et à l'offensive des autres sciences humaines, et notamment la sociologie (durkheimienne) puis l'histoire (de l'école des *Annales*), il lui fallait à la fois défendre l'importance du milieu naturel et ne pas tomber dans le déterminisme naturaliste dont on l'accusait. Sa réponse, qualifiée de « possibiliste », fut pour le moins incertaine : Vidal fonde, construit et défend ainsi officiellement la « géographie humaine »... et en fait une science naturelle ! La géographie humaine étudie-t-elle les hommes ? Oui et non : « La géographie humaine mérite donc ce nom, parce que c'est la physionomie terrestre modifiée par l'homme qu'elle étudie »⁹. Écrite quelques années plus tard, l'une de ses plus célèbres citations dit même, plus explicitement encore, que la géographie « est la sciences des lieux, et non celle des hommes », et ceci, fait éclairant, dans un article visant à définir les « caractères distinctifs de la géographie » (vis-à-vis de l'histoire en l'occurrence)¹⁰. Si les travaux des géographes vidaliens les emmènent vers les hommes, l'inspiration naturaliste originelle, renforcée par le désir de scientificité mais aussi par l'obligation de se distinguer pour exister en tant que géographe (ce que l'on pourrait appeler l'effet de champ¹¹), les poussent dans l'autre sens. Résultat : une géographie humaine qui n'est pas une science humaine. Toutes les confusions sont permises¹².

⁹ Extrait de Vidal de la Blache, 1903, « La géographie humaine, ses rapports avec la géographie de la vie », *Revue de synthèse historique*, in Sanguin, 1993, p. 228.

¹⁰ Vidal de la Blache, 1913, « Les caractères distinctifs de la géographie », *Annales de géographie*, p. 298.

¹¹ Cf. Bourdieu, 1976, 1992.

¹² Un commentaire, symptomatique de l'inconfort provoqué par cette réponse aussi ambiguë que la situation de la « géographie humaine » : « Vidal de la Blache avait proclamé que la géographie était la science des lieux, et non celle des hommes. Par là, il entendait marquer la différence avec l'histoire ou avec la sociologie. Il aurait été plus exact de dire « des hommes dans des lieux », puisque ailleurs, il proclamait que toute

Mais malgré l'assise institutionnelle dont disposent les géographes vidaliens (au niveau de l'enseignement), à laquelle il faut ajouter l'audience que la discipline obtient auprès du « public », profanes et amateurs, on a tout de même l'impression que ce sont les sociologues durkheimiens, puis les historiens annalistes, qui sont ensuite sortis vainqueurs sur le plan du prestige intellectuel ou de la légitimité scientifique, à l'image du rayonnement de l'*Année sociologique*, puis des *Annales d'histoire économique et sociale*. Dans une large mesure, c'est par eux que se sont faites les sciences humaines ou sociales, terrain abandonné par des géographes qui se tournent alors de plus en plus vers la géographie physique (et même vers la seule géomorphologie). La situation toute particulière de la géographie humaine, coincée entre des démarches beaucoup plus sûres d'elles et/ou plus anciennes (la géographie physique, la sociologie et l'histoire), n'est sans doute pas pour rien dans la fameuse « modestie » réclamée par Lucien Febvre et souvent revendiquée par les géographes eux-mêmes. Cette modestie est-elle autre chose qu'une certaine frilosité vis-à-vis des réflexions théoriques ou épistémologiques, couplée à un « complexe d'infériorité » vis-à-vis des autres sciences sociales ? Autant de sentiments qu'ils semblent avoir intériorisés, transfigurés en posture scientifique et mode de travail, et transmis aux générations suivantes. Autant de sentiments qui peuvent d'autant plus facilement persister dans la seconde moitié du siècle, que, si la géographie physique va perdre peu à peu son prestige, l'histoire et la sociologie ne vont quant à elles cesser de monter en puissance.

Est-on si éloigné de la discussion de départ ? Tout au contraire. Tous les géographes ou presque récusent le déterminisme naturaliste voire le possibilisme vidalien. Les sciences naturelles ne sont plus le seul modèle de scientificité, et pour beaucoup ne sont plus un modèle du tout. Mais si la surface terrestre (ou les relations hommes / nature) n'est plus l'objet de recherche déclaré de la géographie, la société n'a pas pour autant pris sa place. Après de nombreux débats parfois houleux, après plusieurs « crises » théoriques voire épistémologiques dans les dernières décennies, la définition-institution centenaire de Vidal de la Blache qui faisait de la géographie humaine une science des lieux et non des hommes, serait-elle toujours d'actualité ? Si le sens donné à ces termes a changé ou s'est déplacé, tout comme un grand nombre de caractéristiques des travaux des géographes (et des géographes eux-mêmes), la logique qui présidait à cette posture semble toujours la même : limiter le champ de la géographie à ce qui semble lui être réservé, et qui n'est en théorie partagé avec (ni concurrencé par) aucune autre science. Le fait que l'espace a remplacé la nature change évidemment beaucoup de choses, mais la situation de la géographie vis-à-vis de l'étude des hommes et des sociétés comme vis-à-vis des autres sciences sociales, c'est-à-dire sa situation épistémologique et institutionnelle, semble être restée tout aussi ambiguë et incertaine (et toujours marquée par une faible reconnaissance scientifique). Autrement dit, tout se passe comme si la double injonction contradictoire, le dilemme des « géographes humains » ou « sociaux », avait changé de contenu mais restait efficace. On se rend compte plus clairement encore de cet état de fait quand on (se) pose la question du « rôle de l'espace » sur le social.

géographie est humaine. » (Meynier, 1969, pp. 43-44) Pour Fixot, « une analyse plus serrée du discours vidalien montre, en fait, comment la géographie humaine, officiellement instituée au tournant du siècle, n'est autre qu'une écologie, qu'une géographie de la vie et du vivant à l'image et sous l'égide de la biologie. Découpages et nomenclatures expriment le modèle physiologiste et organiciste, usant de procédés métaphoriques et analogiques, qui, sous des allures empiristes, reposent en fait sur une représentation idéaliste de la connaissance. » (Fixot, 1999, p. 58).

Le problème du « rôle de l'espace »

Où est l'espace ? C'est précisément la question de départ de ma recherche. C'est en effet la première question que l'on peut et que l'on doit poser aux objets tels que l'action collective et les mouvements sociaux. Et ce d'autant plus que la plupart des récits et interprétations journalistiques mais aussi scientifiques de ce type d'événements sociopolitiques n'interrogent pas vraiment la dimension spatiale de leur objet, de façon explicite, systématique et approfondie. Le moins qu'on puisse dire est que les spécialistes des autres sciences sociales n'ont pas tout écrit sur la question. Dans beaucoup de cas, ils ont tendance à faire comme si les divers protagonistes étaient en apesanteur, comme si leurs actions n'étaient pas strictement situées, non seulement dans le temps (ce que les chercheurs prennent en compte de plus en plus sérieusement) mais aussi dans l'espace. Tendanciellement « a-spatiaux », ces travaux sont aussi très souvent mono-scalaires, l'échelle n'étant interrogée que dans quelques cas d'exception¹³.

Paradoxalement, les géographes ne font pas toujours mieux que leurs collègues des autres disciplines quand ils s'attachent aux « conflits territoriaux ». Il semble que le « retour de l'acteur » n'ait pas été synonyme de retour de l'action (au sens fort de pratique sociale) ou qu'à la faveur du « *linguistic turn* », celle-ci ait été réduite à ses formes ou productions discursives. Le monde social ne se réduit pourtant pas à un monde de discours, même si ceux-ci sont incontournables, et l'espace ou les rapports à l'espace ne se réduisent pas aux discours que l'on porte sur eux. La question « où est l'espace ? » doit donc être prise au pied de la lettre, sans limitation *a priori* : qu'est-ce qui, dans un mouvement social, peut-être qualifié de « spatial » et être ainsi considéré comme l'approche privilégiée et légitime des géographes ? Mais cette question en appelle une autre, qui semble plus fondamentale encore : quel est son « rôle » dans l'existence, le déroulement, le résultat, etc. des mouvements sociaux ? Peut-on, doit-on, parler de « rôle actif », de « facteur (proprement) spatial », d'« effet spatial », d'« effet de lieu », ou plutôt de « contrainte », de « condition », etc. ?

Il semble en effet comme impossible de faire une recherche géographique sur la dimension spatiale de l'action collective sans supposer que le « rôle de l'espace » est au moins *non négligeable* (au sens strict : que l'on ne peut négliger sans effets) et se donner les moyens de le vérifier. Mais n'est-ce pas une manière, un peu plus euphémisée, de dire qu'il existe des « facteurs spatiaux » voire que l'espace est un « acteur » participant à expliquer les pratiques sociales ? Bref, de poser ce rôle comme « déterminant » ? L'hypothèse centrale qui sera présentée (mais non développée) ici est que *poser ce type de questions, de cette manière, avec ces mots, c'est risquer de tomber dans un piège, celui d'une géographie (humaine) au prise avec sa contradiction socio-épistémologique fondamentale* : prendre pour objet et mettre en avant l'importance déterminante du social (et ainsi légitimer son statut de science *sociale*, tournant définitivement le dos à tout déterminisme naturaliste) *et en même temps* prendre pour objet et mettre en avant l'importance déterminante de l'espace (et ainsi légitimer son statut de discipline *autonome*, ayant un objet spécifique incontestable¹⁴). Certes, un grand nombre de géographes pensent

¹³ Sauf dans les cas de changement « sociétal » majeur, si l'on en croit un certain nombre de travaux portant sur la construction de l'échelle nationale dans les siècles passés, ou encore certaines analyses récentes largement provoquées par la configuration contemporaine de la « mondialisation », de la « construction européenne » et des mouvements « anti- » puis « altermondialistes » qui ne manquent pas quant à eux de poser la question des échelles et de leur articulation. J'en veux pour preuve l'un des slogans importants d'Attac et d'autres : « penser global, agir local ».

¹⁴ Du point de vue chronologique, la volonté de légitimation de la discipline peut venir avant ou après la réflexion scientifique sur le statut respectif de l'espace et du social. Dans certaines conditions intellectuelles et

résoudre le problème en déclarant travailler sur les relations, réciproques, systémiques ou dialectiques, entre l'espace et la société. Mais dans les faits, la contradiction ou tension est trop forte pour tenir les deux termes en même temps et la plupart des géographes finissent par privilégier l'un des deux au détriment de l'autre, ce qui entraîne une *tendance à la bipolarisation des postures*. Au final, les géographes au travail tendent à choisir entre l'une des deux positions symétriques et opposées.

Le plus souvent, pour tenter d'éviter cette ambiguïté, ceux qui choisissent de mettre l'accent sur « l'espace » affirment son origine ou sa nature sociale, ce qui permet (ou plutôt semble permettre) de donner à la géographie un objet propre tout en la définissant comme science sociale. La contradiction semble ainsi résolue. Cela dit, il n'est pas du tout sûr que cela marche aussi bien qu'il n'y paraît. Et surtout, ce n'est évidemment pas sans risque, à commencer par celui d'isoler « l'espace » *a priori*, de se focaliser sur lui seul, et même de glisser vers un déterminisme que l'on peut qualifier de « spatialiste » : l'espace existe en soi, il a ses propres lois et « agit » sur la société (ou « agit en retour », par « rétroaction », mais cela revient au même). Pour R. Brunet notamment et certains tenants de l'analyse spatiale, la réponse est simple et radicale : après avoir affirmé que l'espace est une production sociale, il lui confère une autonomie telle qu'il est à la fois le fait à expliquer et le facteur explicatif à mobiliser. Bref, il s'agit d'*expliquer « le spatial par le spatial »*, mais le social ne peut que se dissoudre dans l'opération.

C'est contre les restes de déterminisme naturaliste de la géographie classique, mais aussi contre les tendances « objectiviste » et « spatialiste » de ces nouvelles approches, que se sont affirmés les tenants de « l'espace vécu » comme de « l'espace social », et parmi eux les fondateurs de la géographie sociale. Ces défenseurs de l'autonomie du social adoptent alors souvent une posture « anti-spatialiste » plus ou moins radicale et pour cette raison même, c'est sans doute de leur côté que la contradiction est la plus vivement ressentie (ce qui se traduit parfois par diverses formes d'égarements ou de crises existentielles chez les doctorants...). Étant géographes, ils ne peuvent pas faire autrement que d'avoir une certaine idée de l'espace, là où d'autres spécialistes peuvent s'en passer. Cette injonction disciplinaire à continuer de parler d'espace alors même que son rôle propre est pensé comme secondaire voire négligeable ne peut pas ne pas avoir de conséquences sur leur définition de l'espace et de la géographie.

L'une des deux réponses les plus communes des « géographes sociaux » semble être une conception de l'espace, ici plutôt en tant qu'espace matériel, comme « reflet » du social : le fait que l'espace est plus ou moins totalement un produit social (un texte, etc.) sans autonomie est précisément ce qui permet d'affirmer que l'on peut « lire l'espace » pour « comprendre la société »¹⁵, que cette lecture ou ce « regard » est complémentaire des autres, qu'elle donne des « éclairages » et donc qu'elle produit des connaissances

sociales, poser comme principe et objectif premiers la défense de la géographie pousse à mettre en avant l'espace comme objet propre et justification scientifique à l'autonomie de la discipline. Réciproquement, penser que l'espace a une importance capitale pousse à défendre la géographie comme garantie institutionnelle à son étude scientifique. L'important est que ces deux « Causes » à défendre aillent de pair et se renforcent mutuellement. Quand Brunet expose son point de vue sur les différentes définitions de l'espace dans le dictionnaire qu'il co-dirige, ses *premiers mots* sont : « Mot vital de la géographie. » (Brunet, in Brunet et al. (dir.), 1993, p. 193).

¹⁵ C'est le titre d'un numéro de la revue *Géographie sociale* (Cf. *Géographie sociale*, 1990). Tout récemment, un colloque et ses actes étaient intitulés « Lire les territoires » (Cf. Jean, Calenge, 2003). On retrouve cette conception de l'espace-reflet dans l'École de Chicago : « Les "mécanismes" et les "processus" que Park et Burgess croient pouvoir identifier sont de nature sociale, et l'espace urbain (à distinguer du sol, substrat purement physique) en est d'une certaine manière le produit, voire le simple reflet. La particularité de ce reflet, c'est qu'il se présente comme une trace matérielle identifiable, mesurable, et donc précieuse pour la connaissance du social. » (Grafmeyer, Joseph, 1984, p. 34)

spécifiques. La seconde réponse souvent adoptée est de considérer l'espace, ici plutôt en tant qu'organisation spatiale de la société, comme conservateur et révélateur de « particularités » qui viennent nuancer voire remettre en question les « lois » ou « tendances générales » dégagées par les autres sciences sociales. Ce qui se passe à l'échelle locale est ainsi toujours plus « particulier » que ce qui se passe à l'échelle nationale et a fortiori à l'échelle mondiale. L'analyse géographique est donc ce qui permet de spécifier et de préciser, de tester aussi, les « modèles abstraits » en allant au plus près des « réalités concrètes ». Dans les deux cas, il s'agit de *chercher à expliquer le social par le social*, et cette fois c'est l'espace qui a tendance à se dissoudre dans l'opération : on ne sait plus très bien quel rôle lui conférer vu qu'il ne faut ni l'expliquer (c'est la société qui est importante à étudier) ni l'utiliser pour expliquer (c'est la société qui est déterminante). L'espace n'est plus qu'un prétexte qui tend à être nié, non seulement dans son autonomie, mais dans son importance ou son existence, ce qui les fait parfois tomber dans « l'a-spatialisme » tendanciel des autres sciences sociales¹⁶.

C'est sans doute pour cela qu'un certain nombre de chercheurs choisissent une voie qui leur semble intermédiaire : celle d'un espace produit social, voire dimension de la société, mais ayant un rôle actif sur le social, par rétroaction systémique ou relation dialectique. Mais cette posture est-elle tenable jusqu'au bout sans tomber dans le spatialisme ? Comment une dimension pourrait avoir un rôle actif alors que, par définition, elle est une propriété intrinsèque ? Comment l'espace pourrait-il avoir une action sans autonomie ?

Contre la disjonction espace / société : l'approche dimensionnelle

Bien entendu, cette présentation est très schématique voire caricaturale. Ce n'est qu'une tentative pour essayer d'éclaircir une situation bien embrouillée. Mais tout donne à penser qu'il y a là un enjeu majeur pour la géographie, notamment pour la géographie sociale, mais plus largement pour l'étude du social. Pour l'affronter et non le fuir, il a donc fallu essayé de résister au dilemme de la géographie science humaine ou sociale, à la tension contradictoire entre autonomie de l'espace et disparition du spatial. Plus précisément même : résister à la tentation de faire un choix exclusif, sous forme de pétition de principe, en prenant *a priori* la défense de tel ou tel courant, en l'occurrence celle de la géographie sociale qui m'a formé. Et pour cela, un premier pas a été de garder la question ouverte, c'est-à-dire de vraiment se demander quelles sont les relations entre « espace » et « société », et si le premier « agit », a une « action » (directe ou en retour) sur la seconde (et en l'occurrence sur l'action collective), ou encore s'il y a un « facteur spatial ».

Mais en restant dans le cadre de cette question, la problématique ne risque-t-elle pas de s'enfermer dans l'opposition binaire des deux seules réponses possibles : « spatialisme » / « a-spatialisme » ? Le seul moyen de ne dissoudre ni la société ni l'espace, c'est-à-dire de sortir de cette alternative, est de l'interroger pour en chercher les fondements au moins intellectuels. Il faut donc repenser les termes de la question elle-même, à commencer par celui d'« espace » ou des catégories équivalentes sur le plan conceptuel (mais la « société » ou le « social » ne sauraient rester intacts). *Le fait de débattre sur le sens des relations entre « la société » et « l'espace », entre « le social » et « le spatial », les « rapports sociaux » et les « rapports spatiaux », etc., ne présuppose-t-il pas l'extériorité mutuelle des deux termes ?* N'a-t-on pas tendance à considérer « l'espace » comme « une chose », « en soi »,

¹⁶ Ce que j'appelle L'a-spatialisme n'est sans doute pas différent de l'« a-topie » selon Lefebvre, cette « élimination de l'espace concret, pour ne laisser que le vide social » (Lefebvre, 2000, p. XXVIII).

séparée de la société elle aussi « chosifiée » et pouvant exister hors de l'espace¹⁷ ? Utiliser des termes comme « consubstantialité » ou « dialectique » suffit-il à résoudre le problème ? Ils peuvent suffire en tout cas à éviter la question.

Ainsi s'éclaire l'inquiétude de certains géographes face à des objets de recherche où l'espace paraît absent (et la tendance à se focaliser sur des objets bien particuliers, où l'espace a le devant de la scène, et à exclure les autres). Si cette inquiétude est paradoxale à partir du moment où l'on considère la géographie comme une science sociale, *le paradoxe disparaît complètement si l'on rapporte cette peur de « perdre l'espace en cours de route » au fait de l'avoir préalablement séparé du social*. Tant que l'on s'appuie sur le couple « espace / société », on risque toujours de penser qu'il est possible de les disjoindre et de travailler sur l'un ou sur l'autre de façon isolée et autonome. Peut-on vraiment faire de la géographie une science sociale en conservant cette manière de faire et de voir ? *Ne doit-on pas éviter à la fois cette disjonction, la substantialisation de l'espace mais aussi la « désatialisation » de la société qui vont avec ?* La solution est-elle d'utiliser des expressions comme « espace social » ou, mieux encore, « dimension spatiale », lancées autour de la revue *EspacesTemps* et développées par un géographe comme Jacques Lévy¹⁸ ?

Comme le souligne Vincent Veschambre¹⁹, parler et penser en terme de « dimension spatiale du social » permet de refuser la « symétrie abusive entre la *société* qui agit, qui produit et *l'espace* qui est produit et auquel les groupes sociaux donnent sens. » Si la société n'a qu'une dimension spatiale, l'espace est quant à lui tout entier de « nature sociale ». Elle peut ainsi avoir le double avantage d'être à la fois radicalement anti-substantialiste : *il n'y a pas d'espace en soi séparé du monde social* ; et de poser le monde social comme étant dans sa totalité un objet de recherche légitime de la géographie (comme science sociale) : *il n'y a rien de social qui ne soit spatial, le social est toujours déjà spatial*. Elle semble donc la plus pertinente pour *faire de la géographie, en tout cas de la géographie « humaine » au sens large, une science uniquement et pleinement sociale*. Mais on ne peut pas en rester au seul niveau de la déclaration d'intention. Avec l'approche « dimensionnelle », non seulement on peut mais on doit reformuler la question problématique à son niveau le plus général, quelque chose comme : *quelles sont les implications pour le monde social d'avoir une nécessaire dimension spatiale ?* Car s'il n'est pas indifférent qu'une réalité ait ou non une dimension spatiale, reste à savoir comment penser concrètement cette proposition qui n'est bien entendu pas inédite.

Ce que j'appelle la conception ou l'approche « dimensionnelle » est donc d'abord une intention, celle de sortir de la disjonction ou dichotomie espace / société et de la contradiction qu'elle participe à forger. Pour ne pas en rester au niveau des intentions et des mots qui les expriment, il faudrait se pencher sur les contenus que ces derniers renferment. S'il est clair que le terme « espace », généralement utilisé pour qualifier l'objet de la géographie, est un « mot-valise », une « boîte noire » rassemblant sous la même étiquette des contenus très hétérogènes et des ordres de réalités très différents, cela ne veut pas dire que tous ces contenus soient périmés. Inversement, l'usage de l'expression « dimension

¹⁷ En 2000, Grataloup faisait le même constat et posait le même type de question : « Qualifier la géographie de "science sociale" ne suscite plus guère aujourd'hui de polémique. Cela n'empêche pas la récurrence dans les pratiques, qu'elles soient de recherche, d'édition ou d'enseignement, des expressions comme "espace et société" ou "l'inter-relation entre le spatial et le social". Or, la conjonction de coordination "et" relie d'ordinaire des objets différents. L'espace est-il donc distinct du social ? Le considère-t-on comme externe ou interne à la société ? » (Grataloup, 2000, p. 57, souligné par l'auteur).

¹⁸ Cf. Lévy, 1994.

¹⁹ Cf. Veschambre, 1999.

spatiale » ne change en elle-même rien au problème et peut elle aussi comprendre tout et n'importe quoi. Enfin, comme le souligne Vincent Veschambre en conclusion de son article : « il s'agirait maintenant de préciser ce que nous mettons les uns et les autres derrière cet adjectif substantivé : le social. »²⁰

DE LA QUESTION « OÙ ? » AUX THEORIES DE « L'ACTEUR »

Pour ne pas en rester à des discours trop généraux sur la nature et l'importance de la dimension spatiale, la réflexion peut être affinée à partir du cas précis de l'action collective et de son explication. Que l'on dise que l'espace est « consubstantiel » à la société, que toute société a une « dimension spatiale », ou tout autre expression du genre, on dit la même chose sur au moins un point : l'espace est partout. Cette recherche part donc de l'hypothèse que tout mouvement ou conflit social a une (ou des) dimension(s) spatiale(s), et plus précisément encore que chaque terme de toute action collective (émergence, diffusion, coordination, organisation, mobilisation, stratégie, tactique, revendication, enjeu...) a une (ou des) dimension(s) spatiale(s).

Mais par où commencer quand on a décidé de choisir des mobilisations qui n'ont pas « l'espace » pour enjeu déclaré ? Première idée, premier réflexe même : poser la fameuse question « où ? ». Si l'action collective est un objet relativement étranger aux géographes, la question « où ? » a l'avantage d'être considérée par beaucoup comme la question géographique par excellence, celle qui permet de placer au cœur de la recherche l'outil géographique par excellence qu'est la carte.

En demandant « où est l'espace ? », c'est donc d'abord « où les événements ont-ils lieu ? » que l'on demande, « où sont les hommes et les femmes qui les produisent ? », « où sont les acteurs en action ? », car cette action est nécessairement réalisée, matérialisée, localisée quelque part et pas ailleurs. Mais qu'apporte au juste la localisation par rapport aux récits et interprétations « a-spatiaux » que l'on retrouve le plus souvent ? Car il ne s'agit pas de localiser uniquement dans le but d'obtenir une description plus fine ou détaillée, mais d'avoir une ambition interprétative, qu'elle soit explicative ou compréhensive. Or, cette ambition n'est pas sans poser et donc révéler un certain nombre de problèmes théoriques et méthodologiques.

Ni homo œconomicus, ni idiot culturel

Il semble en effet que les chercheurs qui veulent spatialiser leurs analyses en posant la question de la localisation oscillent entre deux postures qui semblent radicalement opposées : soit la localisation des acteurs est « explicative » de leurs comportements sociaux, soit ce sont les stratégies des acteurs qui expliquent la localisation de leurs actes.

La première posture est ancienne et même fondatrice en géographie humaine. Que dit la géographie vidalienne si ce n'est que la localisation des êtres humains fait partie des facteurs « explicatifs » de leurs comportements ou « genre de vie » ?

« La raison d'être de la géographie n'est-elle pas de localiser ? Elle procède de la notion de lieu vers celle de cause, elle commence par où pour arriver à pourquoi. Il s'agit ici, les traits

²⁰ Veschambre, 1999, p. 87.

principaux du peuplement étant donnés, de saisir quelles relations ils peuvent avoir avec le sol, le relief, le climat, l'hydrographie. »²¹

C'est aussi le cas de nombreuses autres recherches récusant le déterminisme naturel, mais qui introduisent le contexte social local pour relativiser, compléter voire infirmer des modèles généraux construits à l'échelle « macro » ou selon des méthodes individualistes comme les sondages. On la retrouve dans la mise en évidence des « effets de lieu » de la géographie sociale ou des « effets d'entraînement » en géographie électorale.

Avec la seconde posture, ce sont des choix stratégiques qui expliquent la localisation des activités humaines. C'est le cas notamment des recherches en géographie économique qui interprètent le choix de la localisation des activités comme le résultat d'un calcul coûts / avantages.

« La démarche géographique en la matière a d'abord été empirique et marquée par le déterminisme et le possibilisme (« la nature propose, l'homme dispose »). [...] Progressivement, sous l'influence du courant dit de l'économie spatiale, la discipline s'est ouverte aux questions théoriques et de modélisation. L'objectif était de mettre en évidence les principes et lois expliquant la répartition spatiale des activités économiques (hiérarchisation, spécialisation, diffusion spatiale, etc.). »²²

Cela s'est traduit par un double déplacement : de l'explication (du milieu naturel vers les distances) ainsi que des activités étudiées (de l'agriculture vers l'industrie). Ce qui n'est pas un hasard étant donné que les activités industrielles apparaissent alors comme moins dépendantes des influences et aléas des conditions naturelles. L'intégration (tardive) des activités « tertiaires » puis « quaternaires » n'a fait bien entendu que renforcer cette tendance²³. D'autres travaux géographiques ont ensuite repris cette approche en terme de « stratégies spatiales » en l'appliquant à d'autres thèmes ou objets, comme les choix résidentiels des individus et ménages pour la géographie urbaine notamment.

Depuis, les deux postures co-existent de façon plus ou moins conflictuelles, certains courants, certains pays ou certaines périodes voyant des effets de mode ou de domination favoriser telle orientation aux dépens de l'autre. Par un mouvement de balancier, le rôle du milieu (social) est ainsi revenu sur le devant de la scène dans les années 1970, par l'intermédiaire des travaux inspirés du behaviorisme qui faisaient suite à la « nouvelle géographie » de plus en plus critiquée :

« La géographie de la perception s'inscrit tout naturellement dans le prolongement des études antérieures]] comme un effort pour dépasser la simple étude des formes, assez grossièrement interprétées à travers les règles et les théories d'un comportement économique, social et culturel indifférencié, celui d'un paradigme néo-classique fondé sur une vision du monde où l'homme est un *homo economicus*, sans individualité et sans culture, parfaitement informé dans un marché transparent, occupant des aires homogènes et prenant des décisions dans le cadre d'une rationalité qui n'est pas limitée. »²⁴

Inversement, postuler la « rationalité des acteurs » est redevenu une pratique courante depuis quelques années, que ce soit en géographie ou dans les autres sciences sociales, et

²¹ Vidal de la Blache, in Sanguin, p. 237. Cette idée d'une correspondance entre société et milieu naturel, et d'une influence de ce dernier, fait partie d'ailleurs partie de la « géographie spontanée » de beaucoup de monde depuis longtemps, c'est une « idée très commune et très ancienne et qui a constitué un fil conducteur constant des réflexions de ceux qui s'intéressent aux relations entre l'homme et son milieu, depuis l'Antiquité. » (Sivignon, 2002, p. 16.)

²² Bost, 2002, p. 221.

²³ Si l'on parle ou reparle ensuite de milieu en géographie économique, c'est du milieu social qu'il s'agit, considéré comme plus ou moins propice à l'innovation, à l'implication, etc. Mais il est toujours perçu d'en haut et globalement, comme avantage ou inconvénient. De même, si la « nature » a fini par refaire une apparition, c'est surtout en tant que « cadre de vie » devant satisfaire les cadres des entreprises.

²⁴ Racine, 1981, pp. 112-113.

notamment dans les travaux sur le militantisme, où le courant dit de la « mobilisation des ressources » s'inscrit explicitement dans le sillage des travaux de l'économiste Mancur Olson²⁵. Un peu partout aujourd'hui, il est devenu quasiment de règle de rappeler à l'ordre tout travail n'utilisant pas le terme « acteurs », ne prêtant pas de stratégies conscientes à ces derniers, ou prenant un peu trop les habits du structuralisme – le plus souvent au nom du fait que les acteurs ne sont pas des « idiots culturels »²⁶.

L'étude des mouvements sociaux montre que les deux approches peuvent être intéressantes à adopter – la première plutôt pour rendre compte des organisations et actions locales, la seconde plutôt pour les grandes mobilisations, nationales ou internationales. Mais elle montre aussi qu'elles sont toutes deux intenables si elles sont « absolutisées » et tirées dans toutes leurs conséquences. Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, ce qui les oppose n'est pas leur rapport au déterminisme. En effet, on ne peut pas dire que seule la première serait portée au déterminisme social (ou pire : naturaliste !) alors que l'autre postulerait la rationalité et donc la liberté de l'acteur. Au contraire : la théorie de « l'acteur rationnel », qui n'est autre que l'« *homo œconomicus* » transposée aux autres sciences sociales, fait de l'être humain un calculateur qui cherche uniquement à optimiser ses intérêts bien compris (eux-mêmes souvent réduits aux intérêts matériels, économiques). Pour le dire vite, transformer les êtres humains en calculatrices n'est pas moins déterministe et mécaniste que de les transformer en animaux réagissant automatiquement aux stimuli de leur environnement immédiat.

Certes, ce serait le comble de l'ethnocentrisme voire du racisme que de considérer des êtres humains comme incapables de penser leur condition, leurs actes et leurs conséquences, etc. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le « psychologue des foules » Gustave Le Bon, vulgarisateur d'une « théorie » de l'action collective qui est surtout une rationalisation des représentations conservatrices de la foule (populaire) irrationnelle, est aussi un théoricien raciste des rapports aux peuples colonisés²⁷. Il est donc particulièrement risqué pour un chercheur en sciences sociales de prendre au pied de la lettre ou au sens strict l'idée que « les hommes ne savent pas ce qu'ils font ». Rien ne prouve que les acteurs soient strictement inconscients de leurs actes, déterminés à leur insu, simples supports ou jouets des structures, ni même qu'ils soient tous et tout le temps « hyperconformistes » : leur réflexivité « ne peut pas être *a priori* éliminée de leurs conduites pratiques »²⁸, ni leur rationalité. Cela dit, on ne peut pas à l'inverse postuler cette rationalité et cette réflexivité, et encore moins les postuler comme activées en permanence chez tous les individus, leur permettant à tout coup de jouer sur l'indétermination objective des situations pour « faire au mieux » de leurs intérêts bien compris. Rien ne le prouve non plus. Mais dans ce cas, comment le chercheur peut-il savoir ou évaluer, par exemple dans les diverses pratiques militantes et actions collectives, celles qui sont rationnelles et celles qui ne le sont pas ? Peut-il simplement les hiérarchiser, des plus aux moins efficaces ou pertinentes, sans connaître lui-même l'ensemble des options possibles et disposer d'un critère de classement unique et infaillible permettant de les comparer ? Pour prétendre juger ainsi la rationalité des pratiques, ne faut-il pas être soi-même l'*homo œconomicus*, cet être parfaitement informé (pour ne pas dire omniscient) et parfaitement cohérent... que personne n'est jamais, ni du côté des militants, ni du côté des chercheurs ? Or, comme le disait Max Sorre il y a

²⁵ Fillieule, 1994 ; Fillieule, Péchu, 1993, etc. [Ajouter d'autres références ?]

²⁶ Cette expression, bon indicateur de cette posture dénonciatrice de plus en plus diffusée en France, est la traduction de l'expression « *cultural dopes* » utilisée par Harold Garfinkel dans *Studies in Ethnomethodology* (1967). Cf. Corcuff, 1995, pp. 62-64.

²⁷ Le Bon, 1981 ; Taguieff, 1998.

²⁸ Corcuff, 1995, p. 63.

plus de quarante ans : « L'*Homo œconomicus* est un fantôme et c'est l'homme tout court qui est l'objet de notre recherche »²⁹.

On voit que *cette question « où ? »*, *a priori purement géographique et spécifique aux géographes, implique nécessairement une théorie de l'acteur*, même si celle-ci reste souvent implicite. Et inversement, toute théorie de l'acteur se positionne nécessairement vis-à-vis de cette question du contexte et de son rôle. Au minimum, il faut éviter deux positions l'une comme l'autre indéfendables : l'une réduisant la naissance d'une action collective ou organisation par une physique ou une chimie socio-spatiale (pur effet de lieu, de milieu, de diffusion, de système, combinaison ou formation socio-spatiale) ; l'autre la déduisant de la stratégie purement rationnelle des meneurs (sans prise en compte des contextes sociaux). Dans les deux cas, le déterminisme mécaniste va de pair avec un objectivisme qui ne dit pas son nom. Dans les deux cas en effet, c'est le contexte objectif qui règle les conduites : contexte immédiat dans le cadre du behaviorisme, contexte macro dans la théorie de l'acteur rationnel. Ayant en commun de prendre une vue surplombante sur les actions individuelles et collectives, on comprend que ces deux approches se soient plus facilement retrouvées dans une géographie bien peu humaine, réduite à ne prendre en compte que des choses matérielles, visibles et cartographiables.

Un agir pluriel et contextuel

Pour éviter ces deux déterminismes et dépasser ce genre de fausse opposition, il paraît nécessaire de *prendre le point de vue des « acteurs »*, *sans oublier qu'il n'est qu'une vue partielle et partielle sur le monde*, autrement dit prendre au sérieux leur subjectivité... et les actions ou pratiques (individuelles et collectives) qui lui sont inséparables !

Plusieurs auteurs, issus de « familles théoriques » différentes, ont récemment retravaillé cette question de la rationalité et de la subjectivité. Tous poussent à se placer sous le signe de la *pluralité* : pluralité des principes d'action, des valeurs, des émotions, etc. Tony Andréani par exemple, dans sa critique de l'*homo œconomicus*, a essayé de ne pas perdre de vue la conception marxiste des rapports sociaux tout en spécifiant et combinant ce qu'il appelle le psychologique, le sociologique et l'éthico-politique³⁰. Luc Boltanski et Laurent Thévenot ont initié un travail très important, amplement discuté et travaillé aujourd'hui, sur la pluralité des principes de justifications (ou au contraire de critiques) de l'action ainsi que des hiérarchisations sociales³¹. À partir de travaux sur l'éducation et la socialisation, Bernard Lahire a quant à lui souligné l'existence de la pluralité et de la contradiction au sein même de chaque être humain, en croisant pour cela plus franchement sociologie et psychologie : l'unicité de soi est une « illusion ordinaire socialement bien fondé » qui ne peut être postulée ; « la question de l'intentionnalité ou de l'inintentionnalité, de la conscience ou de l'absence de conscience, dans l'action ne se pose pas de façon générale ou absolue, mais dépend toujours de la séquence d'action considéré »³².

Différents principes d'action peuvent donc coexister, se combiner, se renforcer, ou au contraire entrer en contradiction dans un même groupe voire chez une même personne. Ces contradictions peuvent être au principe d'une plus grande réflexivité, comme d'ailleurs les désaccords et polémiques, la réflexion plus ou moins « théorique », la rencontre

²⁹ Max Sorre, 1961, L'homme sur la terre, in Pinchemel et al., 1984, p. 255.

³⁰ Cf. Andréani, 2000.

³¹ Cf. Boltanski, Thévenot, 1991.

³² Lahire, 1998, p. 26 et p. 180.

d'obstacles, les échecs, etc. Mais le plus intéressant ici est que *ces répertoires d'actions et de justification sont incompréhensibles sans la prise en compte du contexte mais sans que ce dernier soit mécaniquement déterminant*. Plus : si, dans cette optique, les sciences sociales doivent rester ouvertes à toutes les hypothèses et construire des enquêtes permettant de les mettre à l'épreuve, pour intégrer, hiérarchiser, articuler ces diverses « raisons d'agir », cela passe par la recherche de leur *domaine de validité* respectif, par la question de leur *conditions de possibilité* et donc de leur *contexte de réalisation* concrète. Dans une formulation très « constructiviste », Lahire affirme ainsi que « la question de l'unicité ou de la pluralité de l'acteur est tout autant une question historique que théorique. »³³ D'ailleurs, si penser l'action en terme de dialectique des raisons d'agir et contextes d'action pousse à considérer et les unes et les autres comme des *construits sociaux*, inversement, prendre une orientation « constructiviste » ne pousse-t-elle pas à *contextualiser, donc localiser le social... mais aussi son analyse ?*

Autrement dit, on ne peut prendre pour un universel absolu ni la « rationalité » (ou plutôt les raisonnements) des « acteurs » ni leurs diverses « réactions » non conscientes ou affectives, ni de quoi que ce soit que l'on prétend humain ou social. Tout a non seulement une histoire, mais aussi un lieu de naissance, un milieu de diffusion, etc. Cette relativisation est donc une *contextualisation inséparablement sociale, historique et géographique*. Certains pensent que le monde militant est le lieu par excellence de la rationalité instrumentale ; d'autres lui oppose la logique des systèmes de valeurs. Les intérêts (matériels) et les valeurs (« désintéressées ») y ont sans doute une place relative toute particulière, mais qui dépend largement des *circonstances* (des individus, des actions, des moments et des lieux)³⁴. Plutôt que de parler de rationalité, ou d'en parler comme d'un attribut de la personne, on préférera parler d'*activités* de réflexion, d'analyse, etc., qui, comme toute activité, sont mise en œuvre par des personnes concrètes situées dans le monde social et physique, dans le temps et dans l'espace. Les actions collectives ne peuvent donc pas être réduites à des motivations individuelles *a priori* (rationnelles ou pas), ni être considérées comme le résultat des seuls actes de communication/persuasion ou des relations d'empathie (ou autres) entre individus. Chacun est inscrit depuis sa naissance dans une société, une culture, etc. qui dépassent et encadrent la situation d'interaction localisée.

Comme l'ont montré les travaux de Charles Tilly, les raisons d'agir ne sont pas indépendantes des formes d'action existantes à un moment historique donné, dans un pays donné et pour un groupe social donné. Tilly a ainsi décrit et interprété l'évolution des *répertoires d'action* (collective) de différents groupes sociaux dans la France des années 1600 à nos jours³⁵. S'ils sont capables d'inventer des nouvelles formes d'action, les acteurs puisent aussi le plus souvent dans les répertoires existant, en choisissant celles qui leur semblent les plus efficaces mais aussi les plus conformes à leur identité sociale, les plus convenables (en lien avec leur morale explicite comme leur *ethos*), les plus naturelles. Plus fondamentalement, les intérêts, valeurs, raisonnements, croyances, identités, émotions, habitudes, etc. ne sont pas innés (naturels ou immuables) ; ce sont au contraire des produits historiques dont les rapports réciproques peuvent évoluer et qui sont toujours susceptibles

³³ Lahire, 1998, p. 27. Et il poursuit ainsi : « la question doit donc être posée en ces termes : quelles sont les conditions socio-historiques qui rendent possible un acteur pluriel ou un acteur caractérisé par une profonde unicité ? ». Voir aussi pp. 183-188 et 241-254.

³⁴ Michel Dobry analyse ainsi les crises politiques comme des « conjonctures fluides », caractérisées par l'urgence, l'interdépendance tactique généralisée, etc., qui favorisent en tant que telles la « régression vers l'habitus » : chacun réagit aux situations plus qu'il ne les maîtrise et tend à se fier à son sens instinctif du jeu. Cf. Dobry, 1992.

³⁵ Cf. Tilly, 1986.

de disparition³⁶. Ce sont des *construits sociaux*, et en tant que tels, *ils ne peuvent pas être postulés car ils sont produits par les actes qu'ils sont censés expliquer*.

Produire du sens, défendre des valeurs, mais aussi élever le degré de réflexivité du plus grand nombre (« élever les consciences » dirait-on dans une vision objectiviste), transformer les modes de raisonnements et les manières de voir les choses (convaincre voire convertir), déplacer les limites du pensable comme du raisonnable, etc., font partie intégrante du travail militant et sont des objectifs autant que des moyens de l'action. Bref, ce sont des *enjeux* cruciaux des luttes sociales. Mais les « stratèges » ne parlent pas comme un seul homme et ne sont pas non plus écoutés par une base sociale se levant elle aussi comme un seul homme. Les militants n'ont pas affaire à des « idiots culturels », à des êtres vierges ou purement passifs qu'il suffirait de remodeler à leur image. Ainsi, les répertoires d'action, les traditions de luttes, les valeurs, les formes de rationalité ou réflexivité stratégique elles-mêmes, *sont produites et constamment retravaillées de façon collective, interactive et conflictuelle (ou en tous cas négociée)*, sur la base de ce que chacun y importe. C'est bien ce que l'enquête de terrain, et notamment les diverses « observations participantes » ont confirmé.

Si la théorie de la localisation renvoie nécessairement à une théorie de l'action, on voit que, réciproquement, celle-ci doit nécessairement intégrer la dimension spatiale pour être cohérente, ce qui commence par *remettre les « acteurs » dans leur corps et leur corps par terre*.

Les rencontres et leurs conditions de possibilité : le « statut de l'espace » et la question des inégalités

La contextualisation est donc une opération fondamentale. Mais les paragraphes qui précèdent appellent encore plusieurs remarques.

D'abord, *répondre à la question « où ? » et introduire le contexte ne veut pas dire que ce dernier doit être considéré comme un « facteur spatial »*, comme une illustration du rôle de l'espace. Les auteurs du *Géographie sociale*, sous la plume d'Armand Frémont, n'affirmaient-ils pas que « l'effet de lieu » lui-même est plus social que spatial³⁷ ? Qu'est-ce qu'un contexte si ce n'est des rapports sociaux ? Mais on ne perd pas l'espace pour autant : l'existence d'une relation sociale, d'interactions, suppose au moins deux termes différents et distincts, en l'occurrence au moins deux êtres humains, en situation d'extériorité mutuelle, de coexistence synchronique, *autrement dit toute relation ou interaction suppose de l'espace (et peut-être même fait l'espace)*. Et réciproquement, dans une filiation plutôt leibnizienne selon Jacques Lévy, l'espace peut être considéré comme différence et même relation, et non pas comme permanence, fixité ou identité³⁸.

Ensuite, *ce que l'on entend par espace ou dimension spatiale du social ne se réduit pas au contexte social de l'action*. Il est autant dans les raisons d'agir que dans les situations concrètes de l'action, il est autant dans les têtes que dans les corps déambulant sur la surface ou l'étendue terrestre (autant dans la *res cogitans* que dans la *res extensa*, pour reprendre une distinction cartésienne). Bref, il est dans les perceptions ou représentations mentales (qui sont sociales de part en part). Non pas seulement dans les « représentations de l'espace » ou « spatiales » auquel les géographes, une fois de plus, ont

³⁶ Cf. Hirschman, 1997.

³⁷ Cf. Frémont *et al.*, 1984.

³⁸ Sur la différence entre espaces « kantien », « cartésien » et « leibnizien », voir Lévy, 1994, pp. 46-47.

tendance à restreindre leurs recherches, mais aussi *dans la nature ou la structure même de tout rapport idéal au monde matériel « extérieur »* : c'est la dimension spatiale de ces rapports idéels au monde qui permet de différencier les formes de « représentations ». Quand la perception, stricto sensu, est l'acte « par lequel l'esprit se représente des objets en leur présence », la représentation « consiste soit à évoquer des objets en leur absence [...] soit à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus (Piaget et Inhelder) »³⁹. Pas de productions mentales sans distinction entre l'ici et l'ailleurs, ou plus précisément entre le présent et l'absent, cet absent pouvant être aussi bien l'ailleurs, que le passé, le futur projeté ou l'imaginaire. Quant au contenu de ce que l'on appelle des « représentations sociales » (idées que l'on se fait de soi, des groupes sociaux, de l'État, des structures économiques...), elles ont nécessairement une dimension spatiale même implicite, ne serait-ce que parce que toute réalité sociale conceptualisable est située dans le temps et l'espace, et que tout concept sociologique savant ou spontané, même le plus abstrait, est toujours *indexé* sur le monde matériel et renvoie à des coordonnées spatio-temporelles plus ou moins précises⁴⁰.

Dans le contexte et dans les représentations que l'on s'en fait, *l'espace est encore dans la rencontre entre raisons d'agir et contexte d'action, donc dans tout ce qui la conditionne, la rend plus ou moins probable*. Très concrètement, si les contextes sont si importants, c'est que la coprésence, les interactions de face à face, ont une importance matérielle et symbolique majeure. C'est un autre résultat des enquêtes menées sur les mouvements sociaux contemporains, alors même que de nombreux discours laissent à penser que les NTIC, à commencer par Internet, permettent de faire l'économie des déplacements. *Dans l'immense majorité des cas, les actions collectives sont des formes de coprésence et supposent de multiples rencontres entre individus* – individus aux histoires et trajectoires différentes, mais aussi aux ressources inégales, dont les intérêts et rationalités peuvent entraîner des alliances ou au contraire de véritables confrontations qui favoriseront à leur tour de nouvelles rencontres ou au contraire diverses stratégies d'évitement voire de mise à distance...

On peut dire que tout ce qui favorise ou au contraire limite ces rencontres concrètes a tout autant d'importance que la coprésence elle-même. *L'importance de la dimension spatiale est donc aussi en grande partie dans ces conditions de possibilité des rencontres sociales, conditions structurantes, matérielles mais aussi idéelles, qui relativisent l'approche strictement interactionniste*⁴¹. Les (inter)actions ne naissent et ne se déroulent jamais n'importe où ; les êtres humains sont des corps physiques dans un monde physique et sont donc toujours localisés quelque part et pas ailleurs ; et personne ne peut être partout à la fois. Autrement dit, rien de plus facile que de rater une mobilisation collective ou tout autre interaction (volontairement ou non) : il suffit de se trouver ailleurs, dans un autre endroit, n'importe lequel, au moment où il a lieu. Réciproquement, il n'y a qu'une seule façon de ne pas la rater, d'y participer pleinement : il faut impérativement se trouver au bon endroit, le seul possible, au bon moment. Mais si une localisation quelque part est nécessaire, chaque localisation ou contexte n'enferme personne en tant que tel car, sauf handicap physique, tous les êtres humains sont doués de mobilité (ou « motilité » pour reprendre un terme discuté lors du colloque⁴²).

³⁹ Bailly, Debarbieux, 1995, p. 157. Définitions déjà présentées par Antoine Bailly en 1985, et reprises par Guy Di Méo en 1991.

⁴⁰ Cf. Passeron, 1991.

⁴¹ Cf. Ripoll, 2001.

⁴² Cf. Jemelin, Kaufmann, 2004.

Et enfin, dernier point, *plutôt que de postuler la liberté des acteurs au nom de cette mobilité, il semble plus raisonnable de souligner l'ambivalence de son statut*. Le fait que les êtres humains aient un corps leur permet mais aussi les oblige à se déplacer. Non seulement la mobilité peut être obligatoire (ou tout au moins fortement contrainte) ou au contraire interdite (emprisonnements, assignations à résidences, interdictions de territoire, etc.), non seulement les itinéraires et les temps des déplacements sont souvent canalisés ou encadrés (par les infrastructures et rythmes sociaux), mais on sait aussi qu'il existe de grandes inégalités sociales face à la mobilité⁴³. D'une part, *les distances-coûts comme les distances-temps ne sont pas les mêmes pour tous les budgets*. D'autre part, *tous les lieux ne se valent pas et ne sont pas également accessibles à tous* : certains lieux sont *appropriés* par des individus ou groupes sociaux aux dépens des autres, et ce par divers moyens physiques, juridiques, économiques ou encore symboliques qui leur permet non seulement de s'en réserver l'usage, mais d'en user comme d'un capital⁴⁴.

Autrement dit, la dimension spatiale du social est bien entendu à chercher dans les distances physiques entre agents sociaux, et dans les cadres matériels de leurs actions. Mais contrairement à ce que cela pourrait laisser croire, il ne s'agit pas d'une concession faite à l'analyse spatiale ni d'un retour à la géographie classique. C'est bien de *rappports aux distances et aux cadres matériels* qu'il s'agit, de *construits sociaux aux significations sociales* différentes mais aussi aux *usages sociaux* inégalement probables. Les « acteurs » sociaux *font avec* la distance, les cadres matériels, et les contextes sociaux, au double sens du terme : ils ne peuvent pas ne pas y être confrontés, et ils en usent ou cherchent à le faire, dans la mesure de leurs moyens.

Or, ces usages et significations différents et inégalement probables et profitables empêchent de généraliser à toute la société et *a fortiori* à toute l'humanité les énoncés concernant le statut et le rôle de l'espace, la localisation des pratiques sociales, etc. : selon les propriétés sociales des « acteurs », l'espace ainsi compris peut être une contrainte ou une liberté, un handicap ou au contraire une ressource, voire une arme dans les rapports de force et les conflits sociaux. Ainsi, action collective (ou pratique sociale) et inégalités sociales se trouvent nouées en un tout inséparable, précisément par le biais de la dimension spatiale du social.

À n'en pas douter, la géographie a des choses à dire sur ces questions, *a fortiori* la géographie sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRÉANI Tony, 2000, *Un Être de raison. Critique de l'homo œconomicus*, Syllepse, Paris, 246 p.
- BAILLY Antoine S., 1985, Distances et espaces : vingt ans de géographie des représentations, *L'Espace géographique*, XIV, n°3, juillet-septembre, pp. 197-205.
- BAILLY Antoine S., DEBARBIEUX Bernard, 1995, Géographie et représentations spatiales, in Antoine S. Bailly et al. (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Masson, Paris, pp. 157-164.
- BERGER Martine, 2004, *Mobilités résidentielles, mobilités quotidiennes : une approche des déterminants sociaux des aires de déplacement en région parisienne*, communication au colloque ESO : « Espaces & Sociétés aujourd'hui : la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action », 21-22 octobre 2004, Université de Rennes 2.

⁴³ Cf. Ripoll, Veschambre, 2004b. Voir aussi plusieurs communications à ce colloque, notamment celles de Martine Berger, Didier Desponds, Jean-Marc Fournier, Franck Bodin & Isabelle Collin.

⁴⁴ Cf. ESO, 2004 ; Ripoll, 2000 ; ou encore la communication de Vincent Veschambre pour ce colloque.

- BODIN Franck, COLLIN Isabelle, 2004, *Inégalités et accessibilités des espaces à vocation culturelle : Lille, capitale de la culture en 2004*, communication au colloque ESO : « Espaces & Sociétés aujourd'hui : la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action », 21-22 octobre 2004, Université de Rennes 2.
- BOLTANSKI Luc, 1990, *L'Amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Métailié, coll. Leçons de choses dirigée par Luc Boltanski et Michael Pollak, Paris, 382 p.
- BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, coll. Nrf / Essais, Paris, 483 p.
- BOST François, 2002, La localisation des activités économiques : du local au global, in *Géographie humaine. Questions et enjeux du monde contemporain*, sous la direction de Jean-Paul Charvet et Michel Sivignon, A. Colin, coll. U Géographie, Paris, pp. 221-254.
- BOURDIEU Pierre, 1976, Le champ scientifique, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°2-3 : Domination symbolique et lutte politique, juin, Éditions de Minuit, Paris, pp. 88-104.
- BOURDIEU Pierre, 1992 (éd. augm.), *Homo academicus*, Les Éditions de Minuit, coll. Le sens commun dirigée par Pierre Bourdieu, Paris, 317 p. (1^{ère} éd. 1984)
- BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé (dir.), 1993 (3^{ème} éd. revue et augm.), *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus / La Documentation française, coll. Dynamique du territoire, Paris, 518 p. (1^{ère} éd. 1992)
- CORCUFF Philippe, 1995, *Les Nouvelles sociologies. Constructions de la réalité sociale*, Nathan, coll. 128, Paris, 127 p.
- CRETTEZ Xavier, SOMMIER Isabelle (dir.), 2002, *La France rebelle*, Éditions Michalon, Paris, 569 p.
- DESPONDS Didier, 2004, *Contribution des démarches prospectives différenciées au renforcement des logiques ségréгатives. Exploration dans l'aire d'influence de la « Ville nouvelle » de Cergy-Pontoise*, communication au colloque ESO : « Espaces & Sociétés aujourd'hui : la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action », 21-22 octobre 2004, Université de Rennes 2.
- DI MÉO Guy, 1991, De l'espace subjectif à l'espace objectif : l'itinéraire du labyrinthe, *L'Espace géographique*, n°4, pp. 359-373.
- DOBRY Michel, 1992, *Sociologie des crises politiques. La dynamiques des mobilisations multisectorielles*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll. Références, Paris, 319 p. (1^{ère} éd. 1986)
- ESO. *Travaux et documents de l'UMR 6590*, 2004, n°21 : séminaires « Appropriation » et « Habitat et stratégies résidentielles », mars, Nantes, 158 p.
- FILLIEULE Olivier, 1994, *Contribution à une théorie compréhensive de la manifestation. Les formes et les déterminants de l'action manifestante dans la France des années quatre-vingts*, thèse de doctorat de science politique, sous la direction de Pierre Favre, Institut d'Études Politiques de Paris, 2 vol., 866 p.
- FILLIEULE Olivier, PÉCHU Cécile, 1993, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, L'Harmattan, coll. Logiques Politiques dirigée par Pierre Muller, Paris, 221 p.
- FIXOT Anne-Marie, 1999, *Géographie et morphologie sociale. La question du symbolique*, Dossier pour l'Habilitation à diriger des recherches, volume 2, Université de Caen Basse-Normandie, 307 p.
- FOURNIER Jean-Marc, 2004, *Des mobilités sociales et spatiales au capital spatial. L'exemple de l'élite argentine de Punta des Este en Uruguay*, communication au colloque ESO : « Espaces & Sociétés aujourd'hui : la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action », 21-22 octobre 2004, Université de Rennes 2.
- FRÉMONT Armand, 1986, La géographie sociale : une petite mode qui pourrait devenir grande, *L'Espace géographique*, n°2, Débat : la géographie sociale, Paris, pp. 87-89.
- FRÉMONT Armand, CHEVALIER Jacques, HÉRIN Robert, RENARD Jean, 1984, *Géographie sociale*, Masson, Paris, 381 p.
- Géographie sociale*, 1990, n°10 : Lire l'espace, comprendre les sociétés, Centre de Publications de l'Université de Caen, 190 p.
- GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac, 1984, La ville-laboratoire et le milieu urbain (Présentation), in *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, textes traduits et présentés par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, Aubier-Montaigne / Champ urbain, Paris, pp. 5-52. (1^{ère} éd. 1979)
- GRATALOUP Christian, 2000, L'individu géographique, in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, sous la direction de Jacques Lévy et Michel Lussault, Belin, coll. Mappemonde dirigée par Roger Brunet et Rémy Knafou, Paris, pp. 57-68.
- HIRSCHMAN Albert, 1997, *Les Passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, traduit de l'anglais par Pierre Andler, PUF, coll. Quadrige, Paris, 135 p. (éd. orig. 1977, *The Passions and the Interests. Political Arguments for Capitalism before Its Triumph*)
- JEAN Yves, CALENGE Christian (coordonné et édité par), 2002, *Lire les territoires*, Publications de la Maison des Sciences de l'Homme « Villes et territoires », coll. Perspectives « Villes et Territoires », n°3, Tours, 300 p.
- JEMELIN Christophe, KAUFMANN Vincent, 2004, *La motilité, une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ?*, communication au colloque ESO : « Espaces & Sociétés aujourd'hui : la géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action », 21-22 octobre 2004, Université de Rennes 2.

- LAHIRE Bernard, 1998, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, coll. Essais & Recherches, série Sciences sociales dirigée par François de Singly, Paris, 271 p.
- LE BON Gustave, 1981, *Psychologie des foules*, Avant-propos de Otto Klineberg, PUF, coll. Quadrige, Paris, 132 p. (1^{ère} éd. 1895)
- LEFEBVRE Henri, 2000 (4^{ème} éd.), *La Production de l'espace*, avant-propos de Rémy Hess, préface de 1985, Anthropos, coll. Ethno-sociologie, Paris, 487 p. (1^{ère} éd. 1974)
- LÉVY Jacques, 1988, Géographie et politique, *Géographie sociale*, n°7 : Élections et géographie, Actes du colloque de Nantes des 26-27 mars 1987, mai, Caen, pp. 9-18.
- LÉVY Jacques, 1994, *L'Espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 442 p.
- PASSERON Jean-Claude, 1991, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Nathan, Paris, 408 p.
- PINCHEMEL Philippe, ROBIC Marie-Claire, TISSIER Jean-Louis, 1984, *Deux siècles de géographie française. Choix de textes*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 380 p.
- MEYNIER André, 1969, *Histoire de la pensée géographique en France*, PUF, coll. Sup / Le géographe dirigée par Pierre George, Paris, 224 p.
- RACINE Jean-Bernard, 1981, Problématiques et méthodologie : de l'implicite à l'explicite, in Hildebert Isnard, Jean-Bernard Racine, Henri Reymond, *Problématiques de la géographie*, préface de Pierre George, PUF, coll. Le Géographe dirigée par Pierre George, Paris, pp. 85-162.
- RAFFESTIN Claude, 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, préface de Roger Brunet, Librairies Techniques, Paris, 249 p.
- RIPOLL Fabrice (coord.), 2000, *L'Appropriation de l'espace (acte premier)*, séminaire CRESO du 19 juin 2000, brochure, Caen, 90 p.
- RIPOLL Fabrice, 2001, Lieu(x) et action collective. Éléments de discussion, ébauche de problématique, *Espaces géographiques et sociétés. Travaux et documents de l'UMR 6590*, n° 16, dossier : « Séminaires "Lieu(x)" et "Comparer" », octobre, Nantes, pp. 23-39.
- RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent, 2002, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », in *Lire les territoires*, sous la direction d'Yves Jean et Christian Calenge, Publications de la Maison des Sciences de l'Homme « Villes et territoires », coll. Perspectives « Villes et territoires », n° 3, Tours, pp. 261-287.
- RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent, 2004a (à paraître), « Du territoire à l'appropriation de l'espace : vers une articulation de l'idéal et du matériel dans l'analyse des rapports sociaux », *Géopoint 2002. L'idéal et le matériel en géographie*, Avignon.
- RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent, 2004b (à paraître), « Sur la dimension spatiale des inégalités : contribution aux débats sur la "mobilité" et le "capital spatial" », actes du colloque de Poitiers : *Rural-urbain : les nouvelles frontières. Permanences et changements des inégalités socio-spatiales*, 4-6 juin 2003, organisé par le Département de géographie de l'Université de Poitiers, avec le soutien de MIGRINTER et de l'ICOTEM, MSHS de Poitiers.
- SANGUIN André-Louis, 1993, *Vidal de La Blache (1845-1918). Un génie de la géographie*, préface de Paul Claval, Belin, coll. Un savant, une époque, Paris, 384 p.
- SIVIGNON Michel, 2002, La géographie spontanée, le paysage et la carte, in *Géographie humaine. Questions et enjeux du monde contemporain*, sous la direction de Jean-Paul Charvet et Michel Sivignon, A. Colin, coll. U Géographie, Paris, pp. 12-37.
- TAGUIEFF Pierre-André, 1998, *La Couleur et le sang. Doctrines racistes à la française*, Mille et une nuits, Paris, 207 p.
- THÉVENOT Laurent, 1994, Le régime de familiarité. Des choses en personne, *Genèses*, n°17, Dossier : « Les objets et les choses », septembre, Belin, Paris, pp. 72-101.
- THUMERELLE Pierre-Jean (coord.), 2001, *Explications en géographie. Démarches, stratégies et modèles*, SEDES, ?, 160 p.
- TILLY Charles, 1986, *La France conteste. De 1600 à nos jours*, Fayard, Paris, 622 p.
- VESCHAMBRE Vincent, 1999, Dimension, un mot parmi d'autres pour dépasser la dialectique socio-spatiale, *Espaces géographiques et sociétés. Travaux et documents de l'UMR 6590*, n°10, mars, pp. 83-87.
- VESCHAMBRE Vincent, 2000, Patrimonialisation et enjeux politiques : les édifices Le Corbusier à Firminy, *Noroi*, tome 47, n° 185 : « Patrimoine et environnement : les territoires du conflit », pp. 125-138.
- VESCHAMBRE Vincent, 2002, Une mémoire urbaine socialement sélective. Réflexions à travers l'exemple d'Angers, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°92, pp. 65-74.